



**PLAN DE PREVENTION DES RISQUES
NATURELS INONDATIONS
(P.P.R.I.)**

ZONAGE REGLEMENTAIRE - Feuille 5

(commune de Rigny, St-Broing, Ancier, Gray et Arc-les-Gray)

Légende :

- ZONES D'INTERDICTIONS
- ZONES DE CONTRAINTES FAIBLES
- ZONES SANS CONTRAINTES SPECIFIQUES

Crues de référence : crue historique de 1840 (période de retour voisine de 100 ans) et crue centennale théorique

Limites communales

Date du fond de plan : novembre 1999

Prescrit le : 16 juin 1998

Édition : Juin 2007

Echelle : 1/5 000

